



COOPÉRATION FRANCO-ALLEMANDE

Appels à la relance

Les inquiétudes suscitées par la fermeture d'instituts culturels français en Allemagne ou allemands en France, le recul de l'apprentissage de la langue du partenaire et les difficultés de la coopération politique entre Paris et Berlin provoquent des inquiétudes dans l'opinion publique qui se traduisent par des appels en faveur d'une relance de la coopération. Un premier appel avait été lancé à la fin de l'année 2000 par des germanistes de l'Université de Strasbourg. Documents reproduit ici l'appel de Nanterre (12 mars 2001), élaboré à l'initiative d'Otmar Seul, professeur à l'Université Paris X-Nanterre, et la motion rédigée en février par le Comité de jumelage de Bailleul (Nord) ; ce dernier texte, repris par l'Union régionale du Nord-Est de la Fédération des Associations franco-allemandes (FAFA), sera proposé au congrès annuel de la FAFA et de son organisation sœur allemande en Allemagne, à Brilon, fin septembre 2001.

L'appel de Nanterre (12 mars 2001)

Des enseignants, chercheurs, étudiants et personnalités du monde franco-allemand se sont réunis à l'Université de Paris X-Nanterre le 13 janvier dernier pour le premier volet d'un colloque consacré au *Management interculturel franco-allemand*. A cette occasion, ils ont pris l'initiative d'adresser un appel aux gouvernements français et allemand afin qu'ils relancent la coopération franco-allemande.

Cette pétition rassemble déjà plus de 700 signatures, notamment celles des enseignants et étudiants des études germaniques/romanes et des cursus franco-allemands de Paris X-Nanterre ainsi que des universités partenaires allemandes (dans le cadre des programmes soutenus par l'Université franco-allemande ou des échanges Erasmus/Socrates).

Cette pétition a été signée également par des personnalités connues pour leur engagement dans les relations franco-allemandes, notamment par huit anciens Ambassadeurs de France en Allemagne – M. Jean Sauvagnargues, ancien ministre, M. Serge Boidevaix, M. Jean-Pierre Brunet, M. Bertrand Dufourc, M. Stéphane Hessel, M. Pierre Maillard, M. François Scheer et M. Jacques Morizet, secrétaire général du *Haut Conseil Culturel Franco-Allemand* –, par M. le Sénateur Pierre Laffitte, Président du *Haut Conseil Culturel Franco-Allemand*, ainsi que par tous les membres dudit *Haut Conseil*.

La pétition a été adressée au Président de la République, Monsieur Jacques Chirac, au Premier Ministre, Monsieur Lionel Jospin, ainsi qu'au Chancelier de la République fédérale d'Allemagne, Monsieur Gerhard Schröder, et les signataires attendent un message significatif.

Pétition à l'attention de Messieurs Chirac, Jospin et Schröder

Le chemin parcouru en quarante ans de coopération franco-allemande démontre qu'un étroit partenariat et une confiance réciproque ont toujours été bénéfiques à l'intégration européenne. L'Union européenne s'est précisément construite pour substituer des rapports de droit aux rapports de force qui ont failli mener l'Europe à sa perte.

Mais l'entente franco-allemande risque d'être menacée par l'inquiétante érosion, des deux côtés du Rhin, du nombre de Français et d'Allemands qui apprennent respectivement la langue du partenaire. Aujourd'hui, en Allemagne (sans compter la Sarre), 14 % des lycéens seulement apprennent le français en première langue étrangère. En France, la situation est encore plus préoccupante : les élèves de l'enseignement secondaire qui choisissent l'allemand comme première langue ne sont plus que 9,7 % (avec un chiffre actuel de 19,51 en deuxième langue, l'allemand a perdu sa position privilégiée au profit de l'espagnol, avec 61,30 %).

Cette situation, déjà inquiétante sur le plan des relations humaines et intellectuelles, est évidemment très préjudiciable aux échanges économiques, alors que 700.000 emplois sont actuellement liés à la coopération franco-allemande.

Sans une politique volontariste et résolue en matière d'enseignement des langues allemande et française comme en matière de formation à l'interculturel, la communication politique, économique, sociale et culturelle entre nos sociétés civiles risque de se dégrader. Une telle situation serait dommageable au dialogue entre Européens : l'émergence d'une véritable conscience européenne passe notamment par le respect et la reconnaissance de toutes les langues et cultures de l'Union européenne dans leur richesse et leur singularité.

Les soussignés – chercheurs, enseignants, étudiants, responsables d'associations et médiateurs entre la France et l'Allemagne – en appellent aux gouvernements français et allemand pour qu'ils relancent la coopération sur des bases nouvelles et plus concrètes. Il s'agit d'aller au-delà des déclarations de principe et de prendre rapidement les **mesures qui s'imposent** :

- Initier à la langue de l'autre dès l'école primaire voire dès l'école maternelle, en veillant à ne pas privilégier systématiquement l'apprentissage de l'anglais,
- Chercher les moyens de remédier à l'insuffisance numérique de plus en plus grave des professeurs d'allemand et des formateurs dans les établissements de l'enseignement public et privé,
- Revoir les manuels et l'enseignement de l'allemand et du français en y accentuant les regards croisés des deux sociétés, de leurs histoires et de leurs cultures, en y intégrant la dimension interculturelle, source de motivation pour les enfants et les adolescents,

- Relancer les échanges interscolaires (échanges de classes, échanges d'élèves à l'occasion des vacances),
- Développer des cursus franco-allemands avec des partenariats de formation à tous les niveaux (BEP, BAC professionnel, BTS, IUT et universités) et dans toutes les disciplines débouchant sur des diplômes communs – mesures accompagnées d'une augmentation du nombre de bourses,
- Promouvoir les stages professionnels dans les établissements publics et les entreprises des deux pays,
- Arrêter la politique de restriction budgétaire et de « démontage » des *Instituts Français* et des *Instituts Goethe* en leur donnant les moyens d'une politique linguistique et culturelle plus diversifiée et mieux adaptée aux exigences actuelles,
- Développer le travail de mémoire en se fondant sur la recherche historique et en promouvant les échanges et les rencontres (notamment de jeunes) autour de cette thématique. Pour l'encourager, les moyens budgétaires attribués aux chercheurs – universitaires ou non – devront être renforcés, les colloques dans ce domaine plus nombreux et les possibilités de traduction améliorées,
- Motiver et mobiliser les sociétés civiles dans un esprit de dialogue, en redonnant notamment un second souffle aux jumelages franco-allemands et européens.

Nul ne peut se dissimuler que ces objectifs ne pourront être atteints qu'avec le **concours de tous les acteurs de la société civile** et plus particulièrement des parents d'élèves, en direction desquels un effort plus grand d'information et d'orientation (par brochures, divers supports de publicité) est indispensable. Ceux-ci doivent être convaincus que, pour des raisons politiques et économiques, et non pas seulement culturelles, la connaissance d'un idiome commun de base est insuffisante et ne peut remplacer la connaissance approfondie de la langue du partenaire principal si nous voulons mener une coopération efficace, notamment dans les secteurs porteurs de la recherche et de la technologie.

L'enseignement d'une langue à des fins professionnelles devra être intensifié avec le concours des Chambres de Commerce franco-allemandes et des Industries intéressées. Dans ce but et pour démythifier auprès des parents et des élèves, la difficulté supposée de l'allemand et du français, il est nécessaire que les établissements d'enseignement utilisent au mieux les nouvelles technologies et le multimédia tout en continuant de recourir à la musique, au cinéma et à la télévision.

Les soussignés et notamment les participants au Colloque franco-allemand sur le *Management interculturel* du 13 janvier 2001 à l'Université de Paris X-Nanterre sont prêts à contribuer à ce travail de réflexion.

Nanterre, le 23 janvier 2001

Université de Paris X-Nanterre
Tél. et Fax : 01 40 97 77 04
E-mail : catherine hereus a u-paris10.fr